



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MIMET

Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 25 mai 2020

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille vingt, Lundi 25 mai 2020 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Anne KESSAS, Francis MOLINA, Muriel SASSI, Bernard MONTAGNA, Patricia FERRAND, Adjoints, Claude AURORI, Louis LOPEZ, Gilbert CHIRI, Germaine PORTALIER, René BRUN, Evelyne MOUNIER, Jean-Jacques NOIZAT, Véronique LEFEBVRE, Lionel TOMANDINI, Eve GUIBERT, Cédric RIEDEL, Nathalie MARGAILLAN, Céline CHAPELIN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Lordine BELARBI à Gilles FEDERIGHI, Monique KACZMAREK à Corinne CENTARO, Eric CLAUDET à Bernard MONTAGNA, Karen GAGLIANO à Corinne CENTARO, Bertrand BALANSARD à Georges CRISTIANI. Madame Céline CHAPELIN est nommée Secrétaire de Séance.

La séance du premier Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020 est ouverte.

Georges Cristiani, procède à l'appel des nouveaux membres du Conseil Municipal et déclare ces derniers installés dans leurs fonctions.

Monsieur Eric Claudet est arrivé 5 minutes après l'installation des conseillers municipaux, à 10h05.

Georges Cristiani passe la présidence à Monsieur Claude Aurori, Doyen d'âge pour l'élection du Maire.

Point 1 : Election du Maire

C. Aurori : il est procédé à l'élection du Maire au scrutin secret.

Monsieur Georges Cristiani est élu Maire. **Unanimité**

Georges Cristiani, Maire, préside désormais la séance du Conseil Municipal.

Point 2 : Détermination du nombre d'Adjoints

G. Cristiani : considérant que la Commune de Mimet compte 27 Conseillers municipaux, il est proposé que le nombre des Adjoints soit fixé à 8 soit 30 % du nombre de Conseillers arrondis à l'entier. **Unanimité**

Point 3 : Election des Adjoints

G. Cristiani : ce nombre étant fixé à 8, il est proposé de procéder aux élections des Adjoints dans les conditions règlementaires, à bulletin secret.

Au vu des résultats de vote, sont élus Adjoints :

- 1^{ère} Adjointe : Madame Corine Centaro ;
2^{ème} Adjoint : Monsieur Lordine Belarbi ;
3^{ème} Adjoint : Madame Geneviève Dalfin ;
4^{ème} Adjoint : Monsieur Gilles Fédérighi ;
5^{ème} Adjoint : Madame Anne Kessas ;
6^{ème} Adjoint : Monsieur Francis Molina ;
7^{ème} Adjoint : Madame Muriel Sassi ;
8^{ème} Adjoint : Monsieur Bernard Montagna.

Unanimité

Point 4 : Reconduction du poste d'Adjoint Spécial Quartiers Ouest

G. Cristiani : il est proposé aux membres du Conseil Municipal de reconduire le poste d'Adjoint Spécial pour les Quartiers Ouest (des Moulières, des Fabres, de Château-Bas, de la Source, des Rigauds et de Sire Marin). **Unanimité**

Point 5 : Election de l'Adjoint Spécial Quartiers Ouest

G. Cristiani : il est proposé aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'élection de l'Adjoint Spécial par vote à bulletin secret.

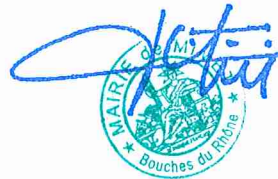
Madame Patricia Ferrand est élue Adjointe Spéciale aux Quartiers Ouest. **Unanimité**

Point 6 : Lecture de la charte de l' élu local

Depuis la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, le dernier point obligatoire de l'ordre du jour du premier Conseil Municipal doit être consacré à la charte de l' élu local mentionné à l'article L1111-1-1 du CGCT.

G. Cristiani donne lecture de la charte de l' élu local.

Georges Cristiani, Maire, lève la séance du Lundi 25 mai 2020 à 11h30.



Georges Cristiani,
Maire de Mimet